



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA

Filavana - Tanindrazana - Fandrosoana



COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

Expulsions forcées de populations : la loi du plus fort dans la région SAVA

Des expulsions alarmantes, effectuées dans un total mépris des droits humains et dans lesquelles abus et actes corruptifs font l'objet de plaintes, ont été constatées lors de la mission d'enquête de la CNIDH dans la région SAVA dans le courant de la semaine du 6 août 2018.

Des opérateurs économiques milliardaires, malgaches et/ou d'origine étrangère, des responsables auprès de la direction des Domaines, du Tribunal, de la Gendarmerie nationale ainsi que de la Préfecture, soupçonnés d'agir en réseau, sont pointés du doigt.

Dans le fokontany de Moratsiazo, des moyens démesurés auraient été utilisés pour expulser environ deux mille (2000) personnes. Les habitations ont été démolies. Une horde d'individus et un bulldozer auraient été dépêchés sur place sous la protection de dizaines d'éléments des forces de l'ordre armés, pour assurer en un week-end l'exécution manu militari d'une décision judiciaire. A Andranoalagnana, les habitants d'une localité d'une aire de 53 hectares, qui occupent les lieux depuis cinq (05) ans sur délibération du Conseil Communal, portant extension de la ville, font l'objet de violentes représailles, après qu'un opérateur économique chinois s'est approprié la totalité du terrain. Une haute muraille close a été élevée tout autour du terrain, emprisonnant des centaines de foyers et leurs habitants. Des éléments de la gendarmerie auraient été envoyés pour s'attaquer aux habitations et d'autres éléments armés seraient mobilisés la nuit pour dissuader la reprise ou la poursuite de constructions par les populations. Parmi les habitants, sept (07) personnes ont été arrêtées et incarcérées à la maison centrale d'Antalaha pour avoir contesté. Deux enfants de 3 et 5 ans auraient été retenus avec leur mère au commissariat de police de Sambava pendant deux jours et deux nuits, pour obliger leur père à se rendre.

Les circonstances dans lesquelles ces expulsions forcées ont lieu appellent une prise de responsabilité urgente à l'endroit d'une population en détresse, démunis de leurs biens et vivant dans la crainte du recours à la force, de la menace et la peur des actes de représailles, des arrestations et des détentions abusives.

Fait à Antananarivo, le 21 août 2018



Mireilly Rabenoro
Présidente